



Formation par  
apprentissage

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

**Référente handicap :**

**C. Loiseaux**  
celine.loiseaux@educagri.fr

**Référente coopération**

**Internationale : A.Faivre**  
amandine.faivre@educagri.fr

**Référent pédagogique :**

**V. Bret Directrice du CFAA**  
veronique.bret@educagri.fr

**CFA Agricole  
de Haute-Saône**

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr

## Public concerné :

- ✓ Apprentis de 15 à 30 ans.

## Conditions d'entrée en formation :

### Conditions d'accès et d'admission :

#### La formation est accessible aux titulaires d'un :

- ✓ Baccalauréat scientifique ou technologique (Général, STI2D, STAV).
- ✓ Baccalauréat professionnel "Maintenance des matériels" ; "Agroéquipement".
- ✓ D'autres baccalauréats de l'Education Nationale.

### Prérequis :

- ✓ Avoir candidaté sur Parcoursup.

## Objectifs de la formation :

### Le BTS TSMA doit permettre de posséder :

- ✓ Des compétences techniques et des bases scientifiques afin de pourvoir occuper des emplois dans le domaine de la maintenance et de la distribution des matériels agricoles.
- ✓ Une culture générale et une capacité d'adaptation pour pouvoir évoluer dans une entreprise et assurer des fonctions d'encadrement, d'animation ou d'expertise techniques.

## Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 20 semaines de formation au CFAA par an, soit 700 heures.

maines de formation au CFAA par an, soit 700 heures.

- ✓ Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).
- ✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

## Modalité d'évaluation et mode de validation :

Possibilité de suivre indépendamment 1 ou des blocs de compétences qui pourront donner lieu à validation en fonction de la réglementation en vigueur. (pour plus d'information, nous contacter).

### Le diplôme du BTS TSMA est délivré à l'issue :

d'un contrôle continu réalisé durant les deux années de formation en Centre et en Entreprise, et d'un examen final comprenant des épreuves écrites et orales :

Le diplôme est attribué en fonction des notes obtenues :

- ✓ Lors des Contrôles en Cours de Formation : anglais, sciences physiques et chimiques, diagnostic/mise en oeuvre.
- ✓ Aux épreuves finales : culture générale et expression, mathématiques, analyse agrotechnique, analyse juridique et économique, activités en milieu professionnel (oral), projet (oral)

## Délai d'accès à la formation :

l'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA et validée par l'employeur.

## Programme de formation : BTS TSMA

<b>S.1</b>	Culture générale et expression	<b>120h</b>
<b>S.2</b>	Anglais	<b>120h</b>
<b>S.3</b>	Mathématiques	<b>120h</b>
<b>S.4</b>	Sciences physiques et chimiques	<b>80h</b>
<b>S.5</b>	Connaissance du point de vue agro-technique du milieu de l'agroéquipement	<b>180h</b>
<b>S.6</b>	Méthodologie professionnelle et technologie industrielle	<b>440h</b>
<b>S.7</b>	Technologie industrielle	<b>160h</b>
<b>S.8</b>	Méthodologie professionnelle en économie-gestion	<b>140h</b>
<b>Reprise du vécu en entreprise</b>		<b>40h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1400h</b>



## BTSA TSMA- Techniques et Services en Matériels Agricoles

### Poursuites d'études & Métiers préparés :

#### Poursuite d'études :

Le diplôme permet d'envisager une poursuite d'études en Licence MAC - Management des activités commerciales ou en Licence GTEA - Gestion Technique et Economique des Agroéquipements.

#### Métier préparé :

Le titulaire du BTSA TSMA vise particulièrement les emplois de technicien-maintenance dans les concessions.

#### Rémunération et financement :

En fonction de leur profil, les sortants de BTSA TSMA pourront disposer d'importantes possibilités d'évolution vers des fonctions d'encadrement (30% des chefs d'ateliers ont plus de 50 ans), commerciales ou vers les autres acteurs du secteur.

#### Indicateurs de résultats :

Cliquez ou scanner

[https://vesoul-agrocampus.fr/--sr-g2J1-0PB\\_nW4-hQrl6M1Y.html](https://vesoul-agrocampus.fr/--sr-g2J1-0PB_nW4-hQrl6M1Y.html)



<https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d'aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485>

### Rémunération\*

Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Salaire d'un apprenti en 2026	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 <sup>ère</sup> année d'apprentissage	27% SMIC	<b>492,22€</b>	43% SMIC <sup>(1)</sup>	<b>783,90€</b>	53% SMIC	<b>966,21€</b>
			50% SMIC <sup>(1)</sup>	<b>911,51€</b>		
2 <sup>ème</sup> année d'apprentissage	39% SMIC	<b>710,98€</b>	51% SMIC <sup>(2)</sup>	<b>929,75€</b>	61% SMIC	<b>1 112,05€</b>
			57% SMIC <sup>(2)</sup>	<b>1 039,13€</b>		
3 <sup>ème</sup> année d'apprentissage	55% SMIC	<b>1 002,67€</b>	67% SMIC	<b>1 221,43€</b>	78% SMIC	<b>1 421,96€</b>
<b>26 ans et plus</b>						
Salaire d'un apprenti en 2026	<b>Base de calcul</b>		<b>Montant brut</b>			
	100% du SMIC		<b>1 823,03 €</b>			

(1) De 43% à 50%, suivant les branches. - (2) De 51% à 57%, suivant les branches.

### Aides aux employeurs

Aide à l'embauche :  
**Toutes les formations**

Une aide est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage, le montant de cette aide est révisable à l'initiative du gouvernement

Formation par apprentissage



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

#### Référente handicap :

**C. Loiseaux**  
celine.loiseaux@educagri.fr

#### Référente coopération

**Internationale : A.Faivre**  
amandine.faivre@educagri.fr

#### Référent pédagogique :

**V. Bret Directrice du CFAA**  
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr